



L'an deux mille vingt-six, le cinq mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	27/02/2026
Date d’Affichage	27/02/2026
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	9
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

Absents excusés :

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Laëtitia SALIOT.

Absent :

Mme Sylvie COUPE, Mr Patrick DEMARQUET.

Mr Michel LEBOUC est nommé secrétaire de séance.

N°025-2026

Validation du budget de voirie pour 2026

Les prévisions pour 2026 sont estimées pour l'entretien de voirie à 13 415.96 € TTC, avec les coûts de personnel et de structure, le montant est de 99 460.78 € TTC.

Pour l'investissement, des opérations suivantes, le montant des travaux pour l'aménagement accès riverains, les allées de la salle La Foucherais, les clôtures bois, la sécurisation de la voie douce et la signalétique est de 29 993.18 € TTC.

Ce qui fait un Budget total de 129 453.96 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **d'INSCRIRE** au budget communal, en fonctionnement le montant de 99 460.78 € TTC
- **d'INSCRIRE** au budget communal, en investissement le montant de 29 993.18 € TTC
- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à informer le SVFN des décisions et de signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le